



FORMATION INITIALE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BR-BC-B1-B2(V)

DESCRIPTION

- Pour les professionnels qui effectuent des travaux d'ordre électrique sur des installations sous et hors tension.
- Transmettre les compétences indispensables pour intervenir en toute sécurité sur des installations électriques
- Obtention des habilitations BR, BC, B1 et B2(V).

OBJECTIFS

- Identifier et prévenir les risques électriques dans le cadre des interventions autorisées.
- Connaître la réglementation et appliquer les mesures de prévention et de protection spécifiques aux habilitations BR-BC-B1-B2(V).
- Utiliser correctement les équipements de protection individuelle et collective lors des interventions.
- Réaliser des travaux de dépannage, de contrôle et de consignation sur des installations électriques.
- Réagir de manière appropriée en cas d'incident ou de situation dangereuse.

PROGRAMME

- Introduction aux risques électriques
- Réglementation et habilitation électrique
- Prévention des risques électriques et EPI
- Techniques d'intervention en sécurité
- Exercices pratiques et mises en situation
- Réaction en cas d'incident

MÉTHODES DE FORMATION

- Présentations théoriques interactives
- Études de cas
- Démonstrations pratiques
- Mises en situation contrôlées
- Évaluation continue (Tests et questionnaires)

RÉFÉRENCE : F000..



DURÉE

- 21h (3 jours)

PUBLIC

- Personnel technique électricien ou non électricien (avec des interventions de consignation, maintenance et contrôle électrique.)
- Toute personne nécessitant une habilitation R,BC,B1 ou B2(V).

PARTICIPANTS

- Session de 1 à 10 personnes

FORMATEURS

- Pompiers professionnels
- En activité
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine
- Compétences pédagogiques de formateur.

DELIVRANCE DU CERTIFICAT

- Certificat délivré au stagiaire ayant participé à la formation, validé le questionnaire d'évaluation et la partie pratique.

RÉGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL

- La norme NF C 18-510, élaborée par l'Union Technique de l'Électricité est la référente principale en matière de sécurité pour les opérations sur les installations électriques en France. Elle établit les règles de sécurité pour le personnel réalisant des opérations sur ou au voisinage d'installations électriques.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Notre organisme de formation s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Nous réalisons une analyse préalable des besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap dès son inscription. Cela nous permet d'identifier les adaptations nécessaires pour offrir une formation équitable et accessible.




QUELQUES CHIFFRES

200 accidents électriques graves par an sont recensés

50% des accidents électriques implique un contact direct.

2,4 milliards d'euros : c'est le coût annuel des accidents électriques en Europe.

 www.msecu.fr

 06 79 63 43 65

 contact@msecu.fr

